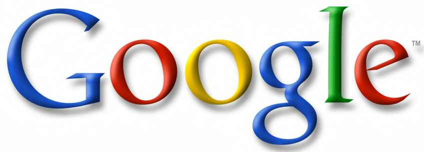
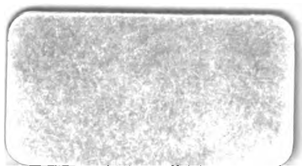



600013169Q



Only 6 printed

2/6

2702 Lawrence

only 60 printed

NOTICE

Biographique et Littéraire

SUR

MARGUERITE D'ANGOULÊME,

SOEUR DE FRANÇOIS Ier.

Cette Notice est extraite de l'*Annuaire de la Charente*, pour **1837**, publié par M. P. Lacombe, imprimeur (Angoulême, in-18).

60 EXEMPLAIRES.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE P. LACOMBE ET C°, A ANGOULÊME.

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

MARGUERITE D'ANGOULÊME,

SOEUR DE FRANÇOIS Ier,

PAR

J.-F. EUSÈBE CASTAIGNE,

BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE D'ANGOULÊME,

Membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux
de la Société royale des antiquaires de France à Paris, e





PARIS,

J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 12.

1837.



Marguerite d'Angoulême.

A

Monsieur

C.-A. Sainte-Beuve.

E. C.

NOTICE

Biographique et Littéraire

SUR

MARGUERITE D'ANGOULÊME [1],

SOEUR DE FRANÇOIS Ier.

« Ce fut donc une princesse de très-grand
« esprit et fort habile, tant de son naturel
« que de son acquisitif. »

(Brantôme : *Dames illustres.*)

Marguerite, fille de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie, naquit le 11 avril 1492,

---

(1) Marguerite, appelée quelquefois *Marguerite d'Orléans*, ou *d'Alençon*, ou *de Berry*, ou *de Navarre*, est plus connue des historiens sous les deux noms de *Marguerite de Valois* et de *Marguerite d'Angoulême*. Il est facile de concevoir le sentiment qui porte un Angoumoisin à se servir ici de ce dernier nom, lequel d'ailleurs a l'avantage de faire reconnaître au premier coup d'œil notre aimable compatriote parmi les deux autres Marguerites qui ont illustré le seizième siècle, *Marguerite de*

à deux heures du matin, au château d'Angoulême (1).

Il serait difficile de pouvoir désigner avec certitude la chambre où Louise de Savoie mit au monde l'enfant qui devait faire un jour la gloire et l'agrément de son époque. La tradition n'est pas vivace dans notre cité, et l'histoire se taisant, les recherches n'y produisent trop souvent que des conjectures plus ou moins probables. Pourtant, on trouverait d'assez bonnes raisons pour l'affirmer, l'appartement du second étage de la grosse tour ronde, vaste salle aux voûtes décorées des armoiries de la maison Valois-Angoulême et de ses nobles alliances, a peut-être entendu le premier cri de Marguerite et peut-être aussi le petit oratoire qui y touche a-t-il abrité son berceau sous ses nervures de pierre (2)

Elle était à peine âgée de quatre ans et son frère de quinze mois lorsqu'ils perdirent leur père, le 1er janvier 1496 (3). Louis d'Orléans, qui, deux ans plus tard, succéda à Charles VIII, sous le nom de Louis XII, prit sous sa

---

France, duchesse de Savoie, fille de François Ier, et *Marguerite de Valois*, fille de Henri II et première femme de Henri IV.

(1) Nous suivons ici le *Journal de Louise de Savoye*. Brantôme (*Dames illustres*), fait naître Marguerite le 10 avril, à dix heures du soir; et, s'il faut l'en croire, elle « fut conçue l'an mil quatre cent nonante et un, à dix heures avant midi et 17 minutes, le 11 de juillet. » Louise de Savoie, qui en savait là-dessus tout autant que M. de Bourdeille, n'a pas cru devoir nous tenir au courant de cette dernière circonstance.

(2) Cet appartement du second étage a été construit par le comte Jean, aïeul de Marguerite; mais la vieille tour, où il se trouve, paraît remonter jusque vers le milieu du douzième siècle; c'est la partie la plus ancienne du château.

(3) Date prise dans le *Journal de Louise de Savoye*. Corlieu (*Recueil etc.*) place cette mort au mois de février 1495.

protection les deux jeunes orphelins qu'il emmenait souvent dans ses châteaux de Chinon, de Blois et d'Amboise.

Ainsi transportée à la cour, mais toujours suivie et dirigée par sa mère, Marguerite reçut, avec une instruction supérieure à son siècle, une éducation bien au-dessus de son rang. Je me sers à dessein de cette dernière expression; car, c'est un fait malheureusement avéré, à quelques rares exceptions près, les mœurs des princes et des courtisans n'étaient plus ni aussi pures, ni aussi élevées que celles de la noblesse provinciale et de la bourgeoisie de nos cités; et le frère de Marguerite lui-même, qui préludait dès l'enfance aux désordres de l'âge mûr, n'avait-il pas à dix ans ses guerres, ses favoris, sa cour et sa maîtresse (1)?

Marguerite évita de pareils écueils, où l'aurait peut-être entraînée la vivacité de son imagination, en se livrant entièrement pendant sa jeunesse à la culture de l'esprit. L'étude des langues anciennes et modernes était sa plus chère occupation; elle parlait fort bien l'italien et l'espagnol, et l'on a même écrit qu'elle essaya des leçons d'hébreu de Paul Paradis.

Mais ce qui est plus certain et surtout plus séduisant que tout ce bagage scientifique dont l'ont affublée ses contemporains, c'est que Marguerite devint l'un des plus aimables conteurs de ce siècle d'aimables conteries et l'un des poëtes les plus naturels de ce bon vieux temps si naïf. Eh! comment n'aurait-elle pas été poëte? Il y a des défauts de famille qui se transmettent avec le sang; la maladie héréditaire des Valois-Angoulême était d'écrire et de versifier. Charles d'Orléans, grand-oncle de notre héroïne, a laissé de délicieuses poésies; Jean le bon, son aïeul, faisait aussi des vers et composait des traités de

---

(1) Une damoiselle de sa mère, nommée Jeanne de Polignac, couchait avec lui. (*Procès de Rohan, déposit. de Brandelys de Champagne.* Voir aussi *Hist. du seizième siècle en France, par Paul L. Jacob, bibliophile, tom. III, 1834, in-8°.*)

morale ; François I[er], son frère, roucoulait des madrigaux et rimait pour sa maîtresse sa défaite de Pavie ; Henri II, son neveu, soupirait des vers à Diane de Poitiers ; Charles IX, son petit neveu, maniait aussi bien la lyre de Ronsard que l'arquebuse de la Saint-Barthélemy ; l'autre Marguerite, sa petite nièce, pleurait en vers la mort de son amant pendu à Aiguesperses ; Jeanne d'Albret, sa fille, adressait des sonnets au poète Du Bellay ; son petit-fils Henri IV, brave et vert-galant, rimaillait pour Gabrielle ; il n'est pas enfin jusqu'au bâtard de la maison, Henri, fils naturel de Henri II, grand prieur de France et duc d'Angoulême, qui n'ait laissé quelques témoignages poétiques de cette verve de famille (1).

Belle, savante et spirituelle, la jeune princesse d'Angoulême avait atteint ses dix-sept ans lorsqu'on la maria, le 2 décembre 1509, avec Charles, duc d'Alençon (2). Il paraît que cette union, dont les âges étaient si bien assortis, ne plaisait point à Marguerite. Son jeune époux, qui n'avait en effet que vingt ans, était d'ailleurs un prince assez insignifiant sous le rapport du caractère, de l'esprit et de la figure, et elle en eut un chagrin secret. Son cœur, *fort adonné à Dieu*, ne l'était point à son mari, et s'il faut en croire l'une des conjectures d'un écrivain moderne, « ce fut alors qu'elle composa cette » devise expressive pour résumer l'état de son âme ardente » et mélancolique : une fleur de souci regardant le soleil, » avec ces mots *non inferiora secutus* (c'est-à-dire, *ne* » *s'arrêtant point aux choses de la terre*) (3). »

---

(1) Voir la *Note supplémentaire*.

(2) Les fiançailles avaient eu lieu le 9 octobre dans la ville de Blois ; la dot de Marguerite était de 450,000 livres.

(3) ***Hist. du seizième siècle en France, par Paul L. Jacob, bibliophile, tom. IV,*** 1835, ***in***-8°. Brantôme, qui parle de cette devise, ne nous dit point l'époque où elle fut composée. Il faut un peu se méfier des conjectures romanesques du bibliophile Jacob, qui est, dit-on, le même

Charles d'Alençon, que François I[er] avait fait reconnaître premier prince du sang, se conduisit assez lâchement à Pavie; au lieu de voler au secours du roi avec l'aile gauche qui n'avait point encore donné, saisi d'épouvante, il fit sonner la retraite et fut ainsi l'une des causes principales de la perte de la bataille et de la prise du roi. Les murmures de la France indignée et les reproches qu'il essuya publiquement de la part de Louise de Savoie, le firent mourir, à Lyon, de honte et de chagrin, deux mois après cette funeste journée (1).

Le roi-chevalier, malheureuse victime de la lâcheté de son beau-frère, mais qui avait sur lui le glorieux avantage de pouvoir écrire à sa mère, *tout est perdu fors l'honneur*, est conduit prisonnier à Madrid, où les cruels procédés de Charles-Quint le font tomber sérieusement malade. A cette nouvelle, sa sœur donne des preuves de sa vive tendresse pour lui, par l'agitation de son âme et l'énergie des discours que la douleur lui arrache: « Quiconque viendra à ma porte m'annoncer la guérison du roy mon frère, tel courrier fut-il las, harassé, fangeux et mal propre, je l'irai baiser et accoler comme le plus propre prince et gentilhomme de France; et qu'il auroit faute de lit et n'en pourroit trouver pour se délasser, je lui donnerois le mien et coucherois sur la dure pour telles bonnes nouvelles qu'il m'apporteroit.» (*Brantôme.*)

Marguerite ne se borne pas à répandre des pleurs stériles, elle se hâte d'aller partager la captivité du monarque et de lui porter ses soins et ses consolations. Elle nous

---

que M. P. L. N. de S[t]-H., éditeur de Marot, (3 vol. in-8°, 1824), et dont nous aurons occasion de relever plus bas quelques erreurs.

Marguerite avait adopté plusieurs autres devises, parmi lesquelles figurait celle-ci: un lys entre deux marguerites, avec cette inscription, *mirandum naturæ opus*.

(1) Charles IV d'Alençon, mort le 21 avril 1525, fut le dernier de sa branche, n'ayant pas laissé d'enfants de son mariage avec Marguerite.

peint elle-même son inquiète impatience par la chanson ou plutôt par la délicieuse élégie qu'elle composa dans sa litière de voyage. J'en citerai ces trois couplets, véritable poésie de situation, poésie d'inspiration intime :

Le désir du bien que j'attens
Me donne de travail matière;
Une heure me dure cent ans,
Et me semble que ma litière
Ne bouge, ou retourne en arrière,
Tant j'ai de m'avancer désir.
O qu'elle est longue la carrière,
Où à la fin gist mon plaisir!

Je regarde de tous costez
Pour voir s'il arrive personne,
Priant sans cesse, n'en doutez,
Dieu, que santé à mon roy donne;
Quand nul ne voy, l'œil j'abandonne
A pleurer; puis, sur le papier,
Un peu de ma douleur j'ordonne;
Voilà mon doloureux métier.

O qu'il sera le bien-venu
Celuy qui, frappant à ma porte,
Dira : le roy est revenu
En sa santé très-bonne et forte!
Alors sa sœur, plus mal que morte,
Courra baiser le messager,
Qui telles nouvelles apporte,
Que son frère est hors de danger (1).

(1) Les paroles que j'ai mises plus haut, d'après Brantôme, dans la bouche de Marguerite, paraissent n'être qu'une paraphrase en prose de ce dernier couplet.

Elle s'embarque à Aigues-Mortes, descend à Barcelone et arrive à Madrid, où se présentant au terrible Charles-Quint, elle lui parle *si bravement, si honnêtement aussi*, qu'il en demeure tout ébahi et consterné. Elle lui reproche son ingratitude, sa félonie, la dureté de son cœur, lui promettant bien que si son frère venait à mourir par suite de ses mauvais traitements, « la mort n'en demeu» reroit impunie, ayant des enfants, qui quelque jour » deviendroient grands, qui en feroient la vengeance » signalée. » (*Brantôme.*)

Ce discours fier et hardi produisit l'effet qu'elle en attendait; l'empereur consentit à visiter le roi et lui fit force belles promesses, que pourtant il ne s'empressa guère de tenir. Le prince espagnol et ses courtisans conçurent une si grande idée des talents de Marguerite, de sa finesse d'esprit et de ses hautes vues dans les affaires publiques, qu'ils formèrent le projet de la faire arrêter à l'expiration de son sauf-conduit, dont son amour fraternel et les fêtes de la cour lui faisaient oublier le terme prochain, et de l'empêcher ainsi d'aider Louise de Savoie de ses bons conseils pendant la captivité du monarque français. (1) « Elle en sentit quelque vent, dit toujours » Brantôme que je ne puis trop citer; mais elle, toute » courageuse, monta à cheval, fit des traites en huit » jours qu'il en falloit pour quinze, et s'évertua si bien » qu'elle arriva sur la frontière de France le soir bien » tard du jour que le terme de son passeport expiroit.»

Touché de l'amitié sans bornes et de l'intrépide dévouement de sa sœur, François Ier ne négligea aucune occasion de lui donner des preuves de sa vive et ineffaçable gratitude, et l'un de ses premiers soins, après son retour de Madrid, fut de négocier son mariage avec Henri d'Albret, roi de Navarre et prince de Béarn (2).

---

(1) Par son édit de Madrid du mois de novembre 1525, François Ier substitua Marguerite à Louise de Savoie, sa mère, pour être régente et gouvernante du dauphin.

(2) De cette union, contractée l'an 1527 et célébrée à Saint-

Marguerite apporta et répandit dans ces nouveaux pays, comme elle l'avait déjà fait dans le duché d'Alençon, le goût des sciences, des lettres et des arts; elle y fit fleurir l'agriculture, prospérer le commerce, respecter la justice, et ouvrit, sur le sol de Béarn, un asile hospitalier aux nombreuses victimes de nos dissensions religieuses. Bonne, éclairée et tolérante, la reine de Navarre, divisant moins les hommes en catholiques et en protestants qu'en persécuteurs et en persécutés, savait adroitement profiter de l'amour reconnaissant de son frère pour l'intéresser en faveur des hérétiques opprimés, et « à petits » petits coups, elle tâchoit, dit un historien, d'enfoncer » dans son âme quelque pitié des luthériens.» (*Florimond de Rœmond.*)

Ainsi figurent au premier rang, dans la longue liste des réformateurs, qu'elle prit tour-à-tour, avec plus ou moins de bonheur, sous sa généreuse protection, les infortunés Louis Berquin et Etienne Dolet, le jeune et fougueux Calvin (1), Philippe Mélancthon, Pierre Caroli, Roussel, Charles de Sainte-Marthe, Jacques Lefèvre d'Etapies, le savant Erasme et l'aimable Clément Marot.

Une charité, si élevée, si chrétienne, ne fut pas comprise du seizième siècle. On accusa Marguerite de suivre les opinions des novateurs et de favoriser leurs cérémonies; et l'on rapporte même qu'un certain jour le roi

---

Germain-en-Laye, naquirent: 1° Jean, duc d'Alençon, mort jeune; 2° Jeanne d'Albret, mère de Henri IV.

(1) Calvin remercia plus tard Marguerite par un compliment qui dut paraître d'assez mauvais augure pour la foi orthodoxe de la reine de Navarre: « *quod Deus* (illâ) *usus fuerit ad regnum suum promovendum.* »

Il serait pourtant moins difficile de justifier notre héroïne du sens de cette phrase de Calvin, que de l'absoudre entièrement du reproche d'avoir choisi pour ses prédicateurs deux apostats de l'ordre de Saint-Augustin, Bertault et Courault, et d'avoir accueilli Pocques et Quintin, les deux chefs de la secte des Libertins.

Henri de Navarre ayant été secrètement averti que l'on faisait dans la chambre de la reine quelque forme de prière et d'instruction, non conformes à celles de ses pères, y entra, résolu de châtier l'insolent ministre; et que, s'apercevant qu'on l'avait fait évader, « les ruines » de sa colère tombèrent sur sa femme, qui en reçut un » soufflet, lui disant : *madame, vous en voulez trop sa-» voir,»* (*Hilarion de Coste.*) ce dont François Ier, « le » rudoya fort et le menaça pour honorer sa femme et » sa sœur, vû le rang qu'elle tenoit.» (*Brantôme.*) (1).

La protection qu'elle continua d'accorder aux partisans de la réforme lui attira beaucoup d'ennemis, même parmi les personnes les plus influentes de la cour de France. De ce nombre était ce *rabroueur* de Montmorency, qui « en sa plus grande faveur, discourant de ce fait un » jour avec le roy, ne fit difficulté ni scrupule de lui dire » que, *s'il vouloit bien exterminer les hérétiques de son » royaume,* il falloit *commencer à sa cour et à ses plus » proches, lui nommant la reine sa sœur;* à quoi le roy » répondit : ne parlons point de celle-là, elle m'aime » trop, elle ne croira jamais que ce que je croirai, et ne » ne prendra jamais de religion qui préjudicie à mon » Estat. » (*Brantôme*). Marguerite ayant sû cela, contribua de tous ses efforts au discrédit du connétable et à son bannissement de la cour; « si bien, dit encore Bran-» tôme, que le jour que madame la princesse de Na-

---

(1) L'épitaphe de Marguerite porte cependant, en gros caractères, que son mari avait vécu avec elle dans une concorde très-intime, CONCORDISSIMVS. Qui en a menti? Les historiens ou l'épitaphe? Plusieurs écrivains nous assurent néanmoins que les deux époux firent assez bon ménage.

Florimond de Rœmond prétend aussi que Henri d'Albret modifia tellement ses opinions religieuses qu'il en vint jusqu'à suivre avec sa femme les prêches de Roussel et d'un carme fugitif de Tarbes, nommé Solon « brave et cou-» rageux moine qui avant mourir dépescha cinq femmes.»

» varre (1) fut mariée avec le duc de Cléves à Chastelle-
» raud, ainsi qu'il la fallut mener à l'église, d'autant
» qu'elle estoit chargée de pierreries et de robe d'or et
» d'argent, et pour ce pour la foiblesse de son corps n'eust
» sçu marcher, le roy commanda à M. le connétable de
» prendre sa petite nièce au col et la porter à l'église,
» dont toute la cour s'étonna fort pour estre une charge
» peu convenable et honorable en telle cérémonie pour
» un connétable et qu'elle se pouvoit bien donner à un
» autre; de quoi la reine de Navarre n'en fut nullement
» déplaisante, et dit : *voilà celui qui me vouloit ruiner
» autour du roy mon frère, qui maintenant sert à porter
» ma fille à l'église;* » et le connétable « en eut un grand
» dépit pour servir d'un tel spectacle à tous, et commença
» à dire : *c'est fait désormais de ma faveur, adieu lui
» dis,* comme il arriva; car après le festin et dîner des
» noces, il eut son congé et partit aussitost.»

Les ennemis de Marguerite avaient déjà pu applaudir aux insultes que lui prodiguaient dans leurs sermons l'emporté Noël Béda et autres prédicateurs extravagants; et le gardien des cordeliers d'Issoudun osa même dire en pleine chaire que la reine de Navarre méritait qu'on l'enveloppât dans un sac et qu'on la jetât dans l'eau. En-vain les magistrats du lieu le supplièrent de ne point

---

(1) Ce mariage de Jeanne d'Albret, princesse de Navarre, eut lieu le 15 juillet 1540, et fut déclaré nul quelque temps après. Le 20 octobre 1548, elle épousa en secondes noces Antoine de Bourbon, duc de Vendôme; de cette union naquit Henri IV.

Je remarque une chose en passant, c'est que l'origine des nez courbés de la branche des Bourbons vient de Marguerite d'Angoulême, qui transmit son nez aquilin à Jeanne d'Albret, qui le transmit à Henri IV, qui le transmit à ses descendants. Mes lecteurs me pardonneront cette observation assez singulière dont ils trouveront la preuve aux portraits des *Monuments de la monarchie françoise* de Bernard de Montfaucon.

perdre ainsi le respect dû à la sœur du roi de France, il se moqua de leur avis et prêcha sur le même ton. François Ier, qui en fut informé, résolut de punir le moine du singulier supplice dont il avait jugé digne la princesse; mais elle, toujours bonne, intercéda pour le coupable, que l'on se contenta d'envoyer deux ans aux galères. La difficulté de se saisir de ce mauvais cordelier, qui avait la populace dans ses intérêts, causa presque une révolte dans Issoudun; et le malheureux Denis Du Jon, qui l'avait arrêté, fut tué quelque temps après, et son corps jeté par la fenêtre et traîné dans les rues, fut abandonné aux chiens.

D'un autre côté, les professeurs du collége de Navarre, poussèrent l'insolence jusqu'à faire jouer publiquement sur leur théâtre, à Paris, une sorte de comédie où l'aimable Marguerite était représentée sous le rôle d'une *furie d'enfer*, égarée par l'esprit des nouveaux sectaires. Le roi son frère, indigné d'une pareille audace, ayant voulu faire arrêter les fauteurs de cette farce scandaleuse, le principal et ses écoliers repoussèrent à coups de pierre les agents du monarque; et la reine de Navarre, qui ne se lassait pas de pardonner, implora de nouveau en faveur de ces insensés l'indulgence de la justice royale.

Or, il faut que vous sachiez ce qui ameutait ainsi cette tourbe fanatique autour de la généreuse Marguerite : ce n'était pas seulement sa constante sollicitude pour les hérétiques persécutés, c'était, plus particulièrement encore, la récente publication d'un petit livre en vers, intitulé *Le Miroir de l'âme pécheresse*, poème tout mystique, tout ascétique, tout inoffensif, « où il y avoit, » dit un célèbre réformateur, plusieurs traits non accou- » tumez en l'église romaine, n'y estant fait mention » aucune de saincts, ny de sainctes, ny de mérites, ny » d'autre purgatoire que le sang de Jésus-Christ. »(*Bèze, Hist. ecclés. liv. I.*) Ainsi donc cet acharnement contre notre Marguerite provenait, non de ce qu'elle avait mal parlé des saints du paradis, ni des âmes du purgatoire, mais de ce qu'elle n'en avait rien dit. Du reste, j'ai pris la peine de lire ce livre tout entier; et me constituant juré

littéraire, je puis dire, sur ma conscience et mon honneur : oui, l'accusée est *coupable* de l'avoir composé. . . . c'est son plus pitoyable ouvrage (1).

Dans ces conjonctures difficiles, François Ier avait eu la noble générosité de prendre parti pour sa sœur. Il ne put cependant se dispenser de la faire venir auprès de lui, pour avoir l'air de la *tancer*. La reine de Navarre ne se déconcerta pas; elle eut la présence d'esprit de répondre en zélée catholique, et rentra facilement ainsi dans l'amitié de son frère qui ne demandait pas mieux et qui ne cessa de lui donner, comme auparavant, les noms favoris de *ma mignonne* et de la *Marguerite des Marguerites*. Toutefois elle ne voulut point, dit-on, se séparer du roi sans lui glisser un petit mot de demi-hérésie, et elle lui proposa l'introduction d'une certaine messe, qu'on appelait la *Messe à sept points* : ce que François Ier fit sans doute semblant de ne pas entendre.

D'autres au contraire ont prétendu que notre héroïne aurait influencé son frère à un tel point qu'il se serait montré assez bien disposé à favoriser la réforme dans ses Etats, sans l'extravagance de quelques écervelés qui affichèrent, en novembre 1534, des placards infâmes contre la sainte Eucharistie; ce qui fut cause que François Ier devint tout-à-coup l'un des plus ardents persécuteurs de l'église protestante. (*Bèze et Bayle.*)

Un pareil concours de circonstances malheureuses et imprévues força Marguerite, si non de changer sa manière tolérante de voir les choses, du moins de modérer son zèle charitable pour les réformateurs. Les catholiques

(1) Suivant Bèze, Bayle et autres, ce livre aurait été condamné par la Sorbonne, et Nicolas Cop, recteur de l'université, aurait désavoué la censure. Ce fait n'est pas très-certain ; on sait seulement que l'ouvrage fut provisoirement classé parmi les livres suspects, pour avoir paru sous le voile de l'anonyme et sans l'approbation de la Faculté de Théologie.

romains se hâtèrent de la bénir et les protestants l'accusèrent de *se plonger aux idolâtries*, (*Théod. de Bèze*) (1).

Je m'aperçois que je me suis déjà trop appesanti sur toutes ces dissensions théologiques si éloignées de notre temps et je vais me contenter de renvoyer aux sources, où j'ai puisé, les rares lecteurs qui en voudraient savoir davantage (2).

Voici le moment de dire quelques mots des prétendus amours de Marguerite avec Clément Marot. Mais que servirait de réimprimer ici les aventures romanesques inventées, deux cents ans trop tard, par l'éditeur Lenglet-Dufresnoy ; aventures que les ennemis acharnés de la princesse n'auraient pas manqué de lui reprocher, et dont ne parlent, ni Bantôme toujours à l'affût des galanteries de son époque, ni Bayle qui se plaisait tant à ramasser les anecdotes de ce genre ?

D'ailleurs, les nombreuses pièces de vers, que les commentateurs nous désignent comme ayant été composées par le poète en l'honneur de sa royale amante, paraissent convenir aussi bien à tout autre femme ou à

---

(1) Marguerite n'en fit pas moins, vers cette époque, de concert avec le roi et les trois frères Du Bellay, de vains et nombreux efforts pour rapprocher les réformés des catholiques. Plusieurs années auparavant, le pape Adrien VI l'avait priée de seconder son désir d'appaiser les dissensions qui affligeaient l'Europe chrétienne.

Brantôme nous apprend aussi qu'elle *savoit fort bien entretenir et contenter de beaux discours les ambassadeurs*, et qu'elle était *fort habile à tirer les vers du nez d'eux*.

(2) Voir particulièrement Théodore de Bèze (*Hist. ecclés.*), Florimond de Rœmond (*Hist. de la naiss. de l'hér.*) et Bayle (*Dict. hist. et Crit.*) qui a recueilli dans ses notes presque tout ce qu'on a dit à ce sujet. Son article, dont il faut un peu se méfier, a été réfuté sur plusieurs points par Leclerc (*Biblioth.*) et Joly (*Remarq. crit.*).

tout autre Marguerite qu'à la reine de Navarre; et dans les endroits où il la nomme sans détour et sans allégorie, il parle d'elle en termes trop respectueux, pour qu'il soit permis d'élever le moindre doute sur ses humbles intentions. En voici un échantillon :

Rien n'ay acquis des valeurs de ce monde
Qu'une maistresse, en qui gist et abonde
Plus de sçavoir, parlant et escrivant,
Qu'en autre femme en ce monde vivant.
C'est du franc lys l'yssue Marguerite,
Grande sur terre, envers le ciel petite :
C'est la princesse à l'esprit inspiré,
Au cueur esleu, qui de Dieu est tiré
Mieulx (et m'en croy) que le festu de l'ambre :
Et d'elle suis l'humble valet de chambre.
C'est mon estat......................

(*L'Enfer.*)

C'est qu'en effet Marot devait à sa juste réputation d'homme d'esprit la faveur d'appartenir à notre Marguerite, qui, femme d'esprit elle-même, ne choisissait ses valets de chambre que parmi les écrivains et les poètes les plus distingués de son époque (1).

Donc, n'en déplaise à M. Lenglet-Dufresnoy, n'en déplaise aussi à M. Auguis, copiste de Dufresnoy, et à M. P. L. N. de St-H., copiste de M. Auguis, je me rangerai, sans plus de commentaires, de l'avis du judicieux Prosper Marchand, qui, rendant compte, dans le *Journal littéraire* (*tom. XVII*, *pag.* 203), du Marot donné en 1731 par Lenglet-Dufresnoy, s'exprimait ainsi à propos de la

(1) Bonaventure Desperriers, Claude Gruget, Jean de la Haye et autres littérateurs furent aussi ses valets de chambre. Ce qui a fait comparer la chambre de notre princesse à un vrai Parnasse.

Préface historique de cette édition : « l'auteur a prétendu faire de cette préface quelque chose de semblable aux Amours de Catulle, de Tibulle, d'Horace, etc., et, dans cette vue, sur de simples noms employés dans les vers de Marot, il a trouvé bon de faire des personnes de ce temps-là qui portaient ces mêmes noms, des maîtresses de ce poète......... S'il s'en était tenu à Diane de Poitiers, on pourrait la lui passer sans peine; ce ne serait pas la première coquette, qui, des caresses de son souverain, se serait bien voulu ravaler jusqu'à celles d'un homme de la condition de Marot; mais l'on ne saurait retenir son indignation, lorsqu'on voit Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon, reine de Navarre, sœur de François Ier, exposée au même opprobre, et cette sage princesse, qui s'était si vertueusement défendue contre les tentatives audacieuses de l'amiral de Bonnivet (1), se livrer ici sans la moindre répugnance à la folle et insolente passion d'un simple poète de cour. »(2). Notez avec cela que le gentil Marot n'était pas fort joli garçon.

Du temps de son premier mariage, Marguerite demeu-

---

(1) Je dirai plus bas quelque chose de cette aventure.

(2) Prosper Marchand a reproduit cette opinion, dans son *Dictionnaire historique*, à l'article *Louis de Bourbon*, tom. I, p. 137.

L'abbé Goujet (*Biblioth. franç.*) et M. Noël, dans l'article *Marot* de la *Biographie universelle*, regardent aussi ces amours comme imaginaires.

Le savant et gracieux Sainte-Beuve, que je n'ai garde de comparer à aucun des Dufresnoy passés et présents, dit : « Au nom de Marot s'associe naturellement celui de » Marguerite de Navarre, qui fut la protectrice de sa vie, » le sujet fréquent de ses vers et peut-être plus encore. » (*Tableau hist. et crit. de la poésie franç. au 16me siècle*). Qu'il efface, je l'en supplie, dans une prochaine édition, ce *peut-être plus encore*, et la réhabilitation de Marguerite sera complète.

rait souvent à Alençon (1), où l'avait suivie toute une cour de gens de lettres ; mais, devenue femme de Henri d'Albret, elle fit son principal séjour de la ville de Nérac, qui partageait avec Pau (2) l'honneur de posséder alternativement les princes de Navarre. C'est à Nérac qu'elle accueillit Calvin, quelque temps après le départ d'Angoulême de cet illustre réformateur ; c'est à Nérac aussi que termina sa longue carrière le vénérable Jacques Lefèvre d'Etaples, qui se félicitait en mourant d'être parvenu à l'âge de 101 ans *sans avoir touché de femme* et ne se reprochait d'autre faute que de s'être tenu éloigné *des lieux où se distribuoient les couronnes des martyrs*. Peu d'instants avant sa mort, étant à la table de Marguerite, il lui disait : « Madame, » je vous fais mon héritière. Je donne mes livres à Me » Girard le Roux, ce que je possède et mes habits aux » pauvres ; je recommande le reste à Dieu. » — « Que me » reviendra-t-il donc de votre succession ? » — « Le soin » de distribuer ce que j'ai aux pauvres. » — « Je le veux, » répliqua-t-elle, et je vous jure que j'ai plus de joie de » cela que si le roy, mon frère, m'avoit fait son héritière.»

La reine de Navarre ressentit plus tard une douleur si cuisante de la mort de François Ier, ce frère bien-aimé, que le reste de son existence en fut fortement ébranlé et qu'à dater de ce jour (31 mars 1547), elle abandonna tout-à-fait les vanités du monde et le tracas de la cour pour se réfugier entièrement dans le sein consolateur de la religion ; et cette femme dont l'esprit élevé et gracieux était si admiré des savants, si vanté des poètes, vint se retirer dans une simple bourgade de l'Angoumois, à Tusson, où il y a eu jusque vers la révolution une communauté de dames et où sa seule occupation consista pendant tout un été à faire l'office de l'abbesse et à chanter

---

(1) Elle dota richement les hôpitaux d'Alençon et de Mortagne-en-Perche.

(2) Marguerite bâtit le palais de Pau, qu'elle entoura de jardins magnifiques.

les messes et les vêpres avec les religieuses de ce modeste couvent. (1)

Tout en suivant, avec un zèle si ardent, sur la fin de ses jours, les cérémonies du culte catholique (2), Marguerite avait néanmoins sur la nature de l'âme des idées assez singulières et assez peu conformes au spiritualisme de la nouvelle loi : « J'ai oui conter d'elle, dit Brantôme,
» qu'une de ses filles de chambre, qu'elle aimoit fort,
» estant près de la mort, *elle* la voulut voir mourir ; et
» tant qu'elle fut aux abois et au rommeau de la mort,
» elle ne bougea d'auprès d'elle, la regardant si fixement
» au visage que jamais elle n'en osta le regard jusques
» après sa mort. Aucunes de ses dames plus privées lui
» demandèrent à quoi elle amusoit tant sa vue sur cette
» créature trespassante, elle répondit qu'ayant tant oui
» discourir à tant de sçavans docteurs que l'âme et l'esprit
» sortoient du corps aussi-tost qu'il trespassoit, elle voulut
» voir s'il en sortiroit quelque vent ou bruit ou le moindre
» résonnement du monde au déloger et sortir ; mais qu'elle
» n'y avoit rien aperçu ; et disoit une raison qu'elle tenoit
» des mesmes docteurs, que leur ayant demandé pour-
» quoi le cygne chantoit ainsi avant sa mort, ils lui avoient
» répondu que c'estoit pour l'amour des esprits qui travail-
» loient à sortir par son long col, pareillement, disoit-elle,
» vouloit voir sortir ou sentir résonner et ouir cette âme
» ou celui esprit ce qu'il faisoit à son déloger. »

De pareilles idées contribuèrent peut-être à lui faire redouter le terme de son existence ; aussi a-t-on remarqué qu'elle craignait de mourir autant qu'elle méritait de vivre et qu'elle répondait toujours à ceux qui lui parlaient de la mort et de la béatitude ; « Tout cela est
» vray, mais nous demeurons si long-temps morts en

---

(1) Elle y fit construire quelques bâtiments.

(2) Elle se confessait à Paris à François le Picard, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois et communiait souvent à l'Eglise des Blancs-Manteaux ; elle a fondé, dans cette ville, l'hôpital des *Enfants rouges*.

» terre avant que venir là. » Et lorsqu'à son extrémité on lui annonça « qu'il falloit mourir, elle trouva ce mot fort » amer » et dit aux assistants « qu'elle n'estoit encore » point tant surannée qu'elle ne pust encore bien vivre » quelques années. » (*Brantôme.*)

Étendue sur son lit de mort, elle protesta que ce qu'elle avait fait pour les protestants « procédoit plustost » de compassion que d'aucune mauvaise volonté qu'elle » eust à l'ancienne religion de ses pères. . . . . reçut le » corps de son créateur, prononça trois fois le nom de » Jésus et rendit l'âme en embrassant la croix qu'elle » avoit sur son lit. » (*Hil. de Coste et Flor. de Rœmond.*)

Ainsi mourut Marguerite d'Angoulême, le 21 décembre 1549, au château d'Odos ou d'Audos (1), dans le pays de Tarbes. Elle avait pris sa maladie en observant une comète « qui paroissoit lors sur la mort du pape Paul III, » et elle mesme le cuidoit ainsi, mais possible pour elle » paroissoit. » (*Brantôme.*) (2). La bouche lui tourna tout-à-coup; son médecin qui s'en aperçut fit coucher aussitôt la princesse et elle expira au bout de huit jours. Elle fut inhumée dans la principale église de Pau.

Plusieurs prélats et Charles de Sainte-Marthe, lieutenant-criminel d'Alençon, prononcèrent son oraison funèbre; les savants et les hommes de lettres, dont elle s'était toujours entourée et qui lui dédiaient leurs ouvrages, déplorèrent sa mort dans une foule de discours et de pièces de vers; et trois nobles sœurs d'Angleterre, Anne, Mar-

---

(1) Et non *Dandaus*, comme il y a dans Brantôme. Quelques-uns la font mourir le 2 décembre.

(2) On croyait alors que les comètes annonçaient des événements extraordinaires et particulièrement quelque mort de grands personnages.

Mme de Sévigné nous apprend que des courtisans, voulant honorer l'agonie du cardinal Mazarin, lui dirent qu'il paraissait une grande comète, qui leur faisait peur; il leur répondit plaisamment que *la comète lui faisoit trop d'honneur.*

guerite et Jeanne de Seymour, composèrent en son honneur plus de cent distiques latins, que traduisirent les plus célèbres poètes de l'époque et qui furent recueillis par Nic. Denisot, dit *Conte d'Alsinois*, sous le titre suivant: *Le Tombeau de Marguerite de Valois faict en distiques latins, par les trois Sœurs, princesses en Angleterre, et traduictz en grec, italien et françois par plusieurs des excellens poëtes de la France: Paris, Fezandat,* 1551, *in*-8° (1).

L'ode III du cinquième livre de Ronsard est adressée à ces trois illustres Sœurs; elle est suivie d'une traduction des vers latins de J. Daurat sur le trépas de la reine de Navarre et d'un *hymne triomphal* sur le même sujet, qui m'a paru un véritable galimatias pindarique. Cet hymne du poëte Vendômois est bien loin de valoir son *Eclogue VI*, inspirée aussi par la mort de Marguerite d'Angoulême et où se lisent ces vers charmants:

Comme les herbes fleuries
Sont les honneurs des prairies
Et des prez les ruisselets,
De l'orme la vigne aimée,
Des bocages la ramée,
Des champs les bleds nouvelets;

(1) Ce volume, peu commun, s'est vendu jusqu'à 3 liv. ster. *mar.* Blandford. L'éditeur, Nicolas Denisot, peintre, graveur, poète latin et français et précepteur des trois sœurs de Seymour, signait souvent ses vers *conte d'Alsinois*, anagramme de son nom; ce qui faisait dire à François Ier, que ce comté n'était pas d'un grand revenu, puisqu'il ne produisait que *six noix*. Calembourg vraiment royal!

Voici une épitaphe de notre Marguerite par Valentine d'*Alsinois:*

Musarum decima et Charitum quarta, inclyta regum
Et soror et conjux, Marguaris illa jacet.

Ainsi tu fus, ô princesse,
(Ainçois plustost, ô déesse!)
Tu fus la perle et l'honneur
Des princesses de nostre âge,
Soit en splendeur de lignage,
Soit en biens, soit en bon-heur.

Il ne faut point qu'on te fasse
Un sépulchre qui embrasse
Mille termes en un rond,
Pompeux d'ouvrages antiques,
Et brave en piliers doriques
Elevés à double front.

L'airain, le marbre et le cuivre
Font tant seulement revivre
Ceux qui meurent sans renom,
Et desquels la sépulture
Presse sous mesme closture
Le corps, la vie et le nom;

Mais toy, dont la renommée
Porte d'une aile animée
Par le monde tes valeurs,
Mieux que ces poinctes superbes,
Te plaisent les douces herbes,
Les fontaines et les fleurs.

OUVRAGES DE MARGUERITE.

§ Ier.

POÉSIES.

Les poésies de Marguerite ont été recueillies et publiées par son valet de chambre, De La Haye, connu aussi sous le nom latinisé de Sylvius. Elles parurent avec le titre suivant : *Marguerites de la Marguerite des princesses, très-illustre royne de Navarre,* Lyon, Jean de Tournes, 1547, 2 perties in-8° ; vend. jusqu'à 60 fr. *m. citr.* d'Ourches. Autres éditions : Lyon, P. de Tours, 1549, 1 tom. en 2 vol. in-16 ; Paris, B. Prévost ou A. Langelier, 1552, 2 tom. en 1 vol. pet. in-12 ; Paris, Est. Groulleau, 1552, 1 tom. en 2 vol. in-16, et Paris, Ruelle, ve F. Regnaud ou B. Prévost, 1554, même format.

Ce recueil contient :

1° Le Privilége extrait des registres du parlement de Bordeaux, le 29 mars 1546, et une Épître dédicatoire de J. de La Haye à la princesse de Navarre (depuis Jeanne d'Albret).

2° *Le Miroir de l'âme pécheresse,* précédé d'un petit *prologue* en vers : nous avons déjà parlé de ce poëme qui avait paru, dès 1531, Alençon, Simon du Bois, in-4°. Goth. ; mais dont l'édition la plus connue est celle de Paris, A. Augereau, 1533, pet. in-8°, lettres rondes. Un exemplaire sur vélin, s'est vendu 100 fr. La Vallière et 99 fr. Mac-Carthy. Il y a plusieurs autres éditions, pos-

térieures, toutes du même format, d'Alençon, 1533, de Lyon, le Prince, 1538, de Genève, J. Girard, 1539 et une *s. l. n. d.* in-8°.

Ce *Miroir* a pour épigraphe « Seigneur Dieu, crée en » moy un cœur net, » (*cor mundum crea in me, Deus*); ce n'est en effet qu'une longue paraphrase de cette pensée du Psalmiste.

On connaît un ouvrage intitulé *l'Art et usage du souverain Mirouer du chrestien, etc., par Pierre Olivier, Paris, Lenoir, 1556, 2 part. en 1 vol. in-16*, qui est dédié à Marguerite et se rapporte au *Miroir* de cette princesse; la première partie est en vers et la seconde en prose.

Il ne faut pas confondre le poème de la reine de Navarre avec *le Mirouer dor de lame pecheresse moult utile et proufitable, imprime par Robin Fouquet et Iehan Chrees... l'an mil iiii^c iiii vingts et quatre* (in-4°. goth.), c'est-à-dire, huit ans avant la naissance de notre auteur.

3° *Discord de l'esprit et de la chair; — Oraison de l'âme fidèle, — et Oraison à Jésus-Christ:* ces trois morceaux sont à peu près du même genre que le précédent.

Le début de l'*Oraison de l'âme fidèle* ne manque pas de majesté, chose bien rare avant l'école de Ronsard :

Seigneur, duquel le siége sont les cieux,
Le marchepied, la terre et ces bas lieux;
Qui en tes bras encloz le firmament,
Qui es toujours nouveau, antique et vieux;
Rien n'est caché au regard de tes yeux :
Au fond du roc tu vois le diamant,
Au fond d'enfer, ton juste jugement,
Au fond du ciel, ta majesté reluire,
Au fond du cœur, le couvert pensement.
Qui est celuy qui te voudroit instruire?
  Plus qu'un esclair ton œil est importable,
Plus qu'un tonnerre est ta voix effrayable,
Plus qu'un grand vent ton esprit nous estonne,
Plus que fouldre est ton coup inévitable,

Plus que mort est ton ire épouvantable,
Plus que nul feu ton courroux peine donne,
Tu pense et veux et fais et si ordonne
Ce qui te plaist; tuer, ressusciter
Est en ta main. . . . .

4° Quatre pièces dramatiques, dans le genre des Mystères du temps : la *Comédie de la Nativité de Jésus-Christ*, — la *Comédie de l'Adoration des trois Roys*, — la *Comédie des Innocents*, — et la *Comédie du Désert*.

On y trouve un mysticisme beaucoup plus élevé que dans le commun de ces sortes d'ouvrages, mais peut-être moins de naïveté. En général, dans ces pièces comme dans toutes ses poésies spirituelles, Marguerite semble avoir toujours en vue cette parole de Saint-Paul, *in Adam omnes moriuntur.... in Christo omnes vivificabuntur*; ce qui, appliqué sans doute dans son esprit à quelques idées de réforme qu'elle n'osait manifester, donne à sa pensée je ne sais quelle couleur de nouveauté, vague, obscure ou allemande, qui devait parfaitement entrer dans le goût des réformateurs luthériens.

Du reste, il y a dans ces comédies pieuses plusieurs scènes assez naïves. Voici la conversation que tiennent les bergers et les bergères, en portant leurs présents champêtres au petit enfant Jésus (*Comédie de la Nativité*) :

DOROTHÉE.

Je lui porteray mon fourmage
Dans ceste feisselle de jonc.
Chantons Noël, etc.

CHRISTILLA.

Et moy ce grand pot de laictage,
Marie le trouvera bon.

PHILETINE.

Je lui donray ma belle cage,
Où est mon petit oysillon.
Chantons Noël, etc.

ELPISON.

Ce fagot aura pour chauffage,
Il fait froid en ceste saison.

NEPHALLE.

Mon flageolet pour son usage,
L'enfant en aymera le son.
Chantons Noël, etc.

. . . .

PHILETINE.

Je le baiseray au visage.

CHRISTILLA.

Non, c'est bien assez au tálon.
Chantons Noël, etc.

Marguerite nous semble avoir rendu dans leur touchante simplicité ces belles paroles de l'Ecriture, *Rachel plorans filios, et noluit consolari, quia non sunt,* mot sublime, que M. de Châteaubriand préfère à la douleur de la mère d'Astyanax et de la mère d'Euryale :

Point consoler je ne me veux,
Quand tous mes enfans et neveux
Je ne voy plus, car plus ne sont.

(*Comédie des Innocents.*)

Un classique a remarqué très-sérieusement que dans les Mystères de Marguerite les *unités de temps, de lieu et d'action* ne sont pas *si grossièrement violées* que dans ceux du quinzième siècle; il a bien soin aussi de nous faire observer que ces quatre comédies religieuses « se tiennent » l'une à l'autre et peuvent être supposées, chacune en » particulier, dans la règle des vingt-quatre heures »; et il ajoute que « s'il était encore d'usage de jouer des pièces » de ce genre, on ne pourrait mieux faire que de *traduire* » *en français moderne* celles de la reine de Navarre. » (*Mélanges tirés d'une grande biblioth. vol. G.*) Il était bien difficile que la classicomanie fît des progrès après cet homme-là (1).

5° *Le Triomphe de l'Agneau*, long poème ascétique en l'honneur du fils de Dieu.

6° *Complainte pour un prisonnier*: c'est une sorte de monologue, obscur mais plaintif, qui paraît en quelques endroits se rapporter à la captivité de François Ier, et

---

(1) On trouve, dans l'*Histoire du théâtre françois* des frères Parfait (*tom.* 3, *pp.* 59-72), une analyse succincte de ces quatre mystères.

Ce sont probablement ces pièces religieuses qui ont fait dire à un zélé catholique que Marguerite composa une *traduction tragi-comique presque de tout le nouveau Testament*, où des comédiens, qu'elle avait appelés d'Italie, entremêlaient *plusieurs rondeaux et virelais sur le sujet des Ecclésiastiques*, et où *toujours quelque pauvre moine ou religieux avoit part à la comédie et à la farce*. Il y a ici, je pense, un peu d'exagération de la part de l'historien Florimond de Rœmond.

surtout dans ce passage où le prisonnier confie à Dieu le soin de son troupeau :

O vray pasteur, escoute ma demande,
Escoute moy ; de cœur te recommande
Tout ce troupeau : prends en donc le soucy ;
Car il est tien, c'est chose seure. Et si
Tu aperçois, de tout ce petit nombre
Que j'ay nourry et tenu soubz ton umbre,
Quelque brebis follement s'égarer
Et çà et là par les forestz errer,
Va la cercher ; et, quand la trouveras,
Suis-je pas seur que tu la chargeras
Dessus ton doz? ....

Ce dernier trait est d'une simplicité tout évangélique.

7° *Chansons spirituelles* : il y en a trente-deux et de plus un sonnet et un rondeau. Les deux premières sont relatives, l'une, déjà citée, à la maladie de François Ier à Madrid (1) et l'autre à la mort de ce roi. Le reste est un peu dans le genre des cantiques de la mission, où l'on trouve des couplets exprimés le plus souvent d'une manière louche et prosaïque, mais où l'on rencontre de temps en temps du naturel et de l'élévation.

La quinzième chanson nous peint le monde et ses tentations dans un refrain assez original :

Maudit soit le cruel chien,
Qui abaye, abaye, abaye,
Et si n'ha povoir de rien !

---

(1) Et non à la *dernière maladie*, comme le pense l'abbé Goujet (*Biblioth. franç*).

Son passe-temps et sa joye
C'est de nous venir tenter ;
. . . .
Il parle doux comme soye ;
. . . .
Maudit soit le cruel chien !

D'une ypocrisie vraye
Ce chien se sçait revestir,
Pour lier de sa courraye
Ceux qui l'escoutent mentir,
Croyant son dévot maintien :
Maudit soit le cruel chien !

Il n'espargne or, ny monnoye,
Royaumes, biens, ny honneurs ;
Mais qu'il puisse pour sa proye
Arracher la foy des cœurs,
A chacun il dit *tien, tien* :
Maudit soit le cruel chien !

Ces *Chansons spirituelles* terminent la première partie du volume, laquelle renferme 542 pages, non compris le feuillet de la fin où il y a deux fleurons.

8° L'*Histoire des Satyres et Nymphes de Dyane* (avec une vignette sur bois) : poème mythologique où les Faunes et Satyres *cornus*, échauffés *de fort vin* et barbouillés *du fard de Silénus*, se font *entrepreneurs de grand's batailles*,

Non contre Mars, pas n'ont la hardiesse,
Mais ouy bien contre la grand' Déesse
Dyane chaste et contre ses pucelles.

Ce sont de plaisants épicuriens que ces demi-Dieux champêtres :

. . . . Que nous est (disoyent-ils) profitable
D'estre sains, forts, abondans en tous biens,
Quand celuy seul, sans lequel ne sont riens
Les autres tous, nous défault maintenant?

Diane, pour arracher les Nymphes aux poursuites de ces impétueux amants, change ses jeunes compagnes en saules, sur le bord d'un torrent, où elles allaient se précipiter. La Déesse se félicite ainsi du désappointement des Satyres :

Arbres très-durs pour Dames trouveront,
Voire etdu fruit jamais ne gousteront;
Car vierges sont sans porter fruit d'enfans.
De porter fruit à jamais leur défends,
A celle fin que leur virginité
Soit en mémoire; elles l'ont mérité.

La fin du poëme nous apprend que Marguerite d'Angoulême l'avait composé pour sa nièce Marguerite de Savoie. Il se trouve dans le recueil publié par M. Auguis (*Poët. franç. depuis le XII*me *siècle jusqu'à Malherbe, tom. II,* 1824), mais on en a retranché et altéré plusieurs passages.

L'*Histoire des satyres et nymphes de Dyane,* paraît être une imitation de la sixième églogue de Sannazar et non une traduction, comme le dit La Croix du Maine. La pièce du poète latin, intitulée *Salices,* est beaucoup plus courte que celle de Marguerite.

Cette production de la reine de Navarre avait paru, dès 1543, Paris, Adam Saulnier, pet. in-8°, sous le titre suivant : *La Fable du faux cuyder, contenant l'histoire des*

nymphes de Diane transmuées en saules, etc., et *avec autres compositions*, Lyon, J. de Tournes, 1547, pet. in-8°. Elle a été aussi insérée dans *le Livre de plusieurs pièces*, Paris, F. Girault, 1548, in-16; Lyon, N. Bacquenois, 1548, in-16 et Lyon, T. Payen, 1549, in-16. Dans les différentes éditions de ce recueil et dans la seconde de *La Fable du faux cuyder,* se trouvent quelques morceaux, attribués à notre princesse, mais que J. de La Haye n'a pas jugé à propos de comprendre dans *les Marguerites :* tels sont *la conformité de l'amour au navigage,* le *rustique,* un *sonnet,* le *blason des cheveux,* les *eschez,* etc.

9° Quatre *Epistres* adressées *au roy François son frère* et une cinquième *au roy de Navarre, malade.*

La seconde *Epistre au roy* est suivie d'une *Response* de François Ier; Marguerite lui avait envoyé *un David pour ses estreines* et son frère lui fait cadeau *d'une Sainte-Catherine.*

10° *Les quatre Dames et les quatre Gentilzhommes :* quatre dames exposent leurs inquiétudes amoureuses dans quatre élégies ou complaintes, quatre gentilshommes en font autant. Le même rythme est conservé dans ces huit morceaux, où l'on remarque nombre de choses bien senties et bien exprimées, du genre de ces deux vers :

> Triste j'estois, quand vous aviez tristesse ;
> . . . .
> Si mal aviez, l'on me voyoit mourir.

11° *Comédie : deux Filles, deux Mariées, la Vieille, le Vieillard et les quatre Hommes.*

Une jeune fille ne veut jamais aimer, une autre a déjà un amant, et chacune d'elles prétend que son sort est le plus heureux. Deux femmes surviennent; la première, tout en détestant son mari, se garde bien d'écouter le *serviteur* qui la poursuit, et la seconde adore son époux qui lui est infidèle. Mais arrive fort à propos, pour les mettre d'accord et pour les consoler, une vieille de cent

ans, qui en a passé vingt dans le célibat, vingt dans l'union conjugale et soixante dans le veuvage. Voici ce que lui inspire sa vénérable expérience. Elle conseille tout bonnement à l'épouse, qui ne peut plus endurer son mari, de changer ce *veau* en *un très-plaisant oiseau ;* à l'autre *mariée,* que son époux abandonne, elle dit :

Faites comme luy, qui tient tienne;
. . . .
S'il est amant, soyez amante ;
Quand il n'aymera rien que vous,
N'aymez aussi que vostre espoux (1).

Elle annonce à la jeune fille, qui ne veut point d'amant, que *le temps y pourvoira,* et prédit à l'autre, si heureuse d'en posséder un, de grandes peines et *tourments d'amour.* Elles sont peu satisfaites des décisions tranchantes et des prophéties de *la faulse vieille* qui *aura menty :* quatre hommes et un vieillard viennent alors terminer l'affaire, en proposant de les mener toutes quatre à la danse.

Rien n'est plus simple que l'action de cette petite comédie ; mais rien aussi n'est plus gracieux que ses détails.

Ecoutez parler la jeune fille *qui ne se veult lyer à nulle servitude :*

Liberté honneste
A garder suis preste,
Sans m'en divertir ;

(1) D'après le *roman* qui précède l'édition de Marot, donnée par M. P. L. N. de St-H. (3 vol. in-8°, 1824), Marguerite se serait *introduite elle-même sous le nom de la seconde femme mariée,* pour avoir le plaisir de *faire allusion à ses amours, à la jalousie de son mari*..... Bien inventé !

Amour et folie
De mélancolie
Ne se peult sortir.

Quand j'ay ouy parler,
Venir et aller
Ces folz amoureux,
Je me prens à rire
Et à part moy dire
Qu'ilz sont malheureux.

Fy d'affection!
Fy de passion,
Qui le cœur tourmente!
Mon cœur est à moy,
Je n'ay mis ma foy
En don, ny en vente.

. . . .

J'ayme mon repos;
Je fuys les propos
D'amour et sa bande,
Et qui me prîroit
D'aymer, il n'auroit
Rien que sa demande.

. . . .

L'orgueil je rabaisse;
Les amoureux laisse,
Sans point les hanter;
S'ilz pleurent ou prient,
Tant plus fort ilz crient,
Me prens à chanter.

. . . .

Voici comme lui répond l'autre jeune fille, *qui Amour ha dans son cœur enclose et ne sçauroit désirer autre chose.*

L'amour vertueuse
(Non point vicieuse)
Je veux soustenir,
Qui n'est moins duisante,
Que belle et plaisante
L'on la doit tenir.

Quand Amour s'attache
Au cœur, qui n'a tache
De meschanceté,
Il luy donne grace,
Parole et audace
Pour estre accepté.

Sans Amour, un homme
Est tout ainsi comme
Une froide idole;
Sans Amour, la femme
Est fascheuse, infame,
Mal plaisante et folle.

Amour, en tournois,
Fait porter harnois
Et rompre les lances,
Piquer les chevaux,
Faire les grands saultz
Et tenir les danses.

Qui n'ayme bien fort,
Il est salle et ort
Et très-mal vestu;

De bien est forclus,
Et ne vault pas plus
Qu'un poure festu.

J'ayme et suis aymée,
Prisée, estimée
D'un honneste et sage,
Lequel aymer veux,
J'en ay fait les vœux,
Le long de mon aage.

Toujours en luy pense
Et n'ay contenance,
Ne bien qu'à le voir;
Loing de luy j'escritz,
Et en pleurs et criz
Fais bien mon devoir.

Puis quand le revoy
Assis près de moy,
Escoutant ses ditz,
J'y prens tel plaisir,
Que je n'ay desir
D'estre en Paradis.

Mon cœur n'est plus mien,
Il s'en court au sien.
. . . .

Je ne pense pas
Faire tour, ne pas,
Sans penser en luy;
Il est de mes maux
Peines et travaux,
Refuge et appuy.

Qui tient donc Amour
Pour prison et tour,
Il ha très-grand tort :
Amour je soustiens
Cause de tous biens
Jusques à la mort ;

Car la servitude,
La peine ou l'estude
Qui est en amours,
M'est liberté, joye,
Pourveu que je voye
Mon amy toujours.

On ne sait ce qu'on doit admirer le plus dans ces strophes délicieuses, ou de la légèreté du rythme, ou du naturel de l'expression, ou des grâces de la pensée. Y a-t-il quelque chose de plus coulant dans Marot, et de mieux cadencé dans Ronsard et dans ses disciples ? Je suis pourtant obligé d'avouer qu'il y manque un peu de la fraîcheur de coloris de cette dernière école.

Du reste, cette petite comédie, composée en vers de dix, de cinq et de huit syllabes, me paraît être le chef-d'œuvre poétique de Marguerite d'Angoulême (1).

12° *Farce de Trop, Prou, Peu, Moins*. Il est difficile de deviner ce que signifie cette *farce* allégorique ; le sens de cette longue énigme a probablement été saisi par quelques lecteurs du seizième siècle ; quant à moi, je n'y comprends rien. *Trop, Prou, Peu* et *Moins* en sont les interlocuteurs et ils parlent en vers de quatre pieds (2).

---

(1) Les frères Parfait ont donné une bien faible idée de cette jolie pièce dans le 3e vol. de leur *Histoire du théâtre françois*, p. 196.

(2) Marguerite faisait représenter par les filles de la cour ses Comédies et ses Moralités, *qu'on appeloit en ce temps-là des Pastorales*. (*Brantôme*.)

13° *La Coche*, c'est-à-dire, *le Carosse*.

Marguerite, *pensant toute seule estre* dans un pré, rencontre trois dames qui voyagent et lui paraissent plongées dans une profonde affliction. Chacune d'elles avait un amant; mais ceux des deux premières les ayant mécontentées de leurs procédés, elles ont résolu de les fuir, et la troisième qui n'a qu'à se louer du sien l'abandonne néanmoins pour suivre ses deux amies. Ces trois dames se disputent le prix du malheur. Une pluie survient, qui les force de remonter dans *la coche* avec Marguerite, et c'est dans cette voiture qu'elles parlent de se choisir un arbitre. L'une propose le roi, dont elle fait un pompeux éloge; une autre demande notre princesse, qui se récuse en alléguant ses *cinquante ans*, mais se charge de rédiger leurs malheurs et de les *mettre dans un livre*; la troisième enfin fait renvoyer la cause devant une certaine *duchesse* que Marguerite appelle sa *cousine* sans la nommer et à qui elle adresse ce récit, en la priant de prononcer son arrêt :

. .

Et ceste-là se tiendra bien heureuse,
Que vous direz des trois plus doloreuse.

Il y a des vers fort-agréables dans ce poème d'une contexture si bizarre (1); il est accompagné de dix jolies vignettes sur bois.

14° Le volume est terminé par des poésies diverses, savoir : 1° *l'Umbre*; 2° *La mort et résurrection d'Amour*, en vers alexandrins, morceau inséré dans *le Livre plusieurs pièces*; 3° *Chanson faite à une dame* et *response de la royne*; 4° *Les adieu des dames de chez la royne de*

---

(1). Il a quelque rapport avec *le très-gracieux livre des quatre dames* d'Alain Chartier, mais le sujet n'est plus le même.

Navarre, allant en Gascongne, à madame la princesse de Navarre; 5° deux *Enigmes*.

Cette seconde partie de l'édition de 1547 a 342 pages, sans y comprendre le feuillet de la fin, au *verso* duquel est un fleuron.

On connaît quelques autres ouvrages en vers de notre princesse, qui ne se trouvent pas dans les *Marguerites de la Marguerite*. 1° *Dialogue* entre l'auteur et l'âme sainte de Charlotte de France, sa nièce, imprimé à la suite du *Miroir de l'âme pécheresse*, Alençon, 1533, in-8°; 2° *Epistre familière d'aimer de prier Dieu* et *autre Epistre familière d'aimer chrestiennement*, à la suite de l'édition du *Miroir*, Paris, A. Augereau, 1533, pet. in-8°; 3° *Eclogue*, publiée à Pau, J. de Vingles, 1552, in-4°; 4° *Le Débat d'amour*, en vers mêlés de prose, qui est resté manuscrit et qu'elle avait composé vers l'âge de 50 ans; 5° deux *Sonnets italiens*, insérés dans le *Parnasse des Dames*.

Pour compléter cette liste des poésies de Marguerite, je vais citer encore les vers qu'elle adressa à Clément Marot, qui s'était plaint, dans un *Dizain* qu'il perdit contre Hélène de Tournon, du nombre de ses créanciers :

Si ceulx à qui debvez, comme vous dictes,
Vous cognoissoient comme je vous cognois,
Quitte seriez des debtes que vous fites
Au temps passé, tant grandes que petites,
En leur payant un dizain toutefois,
Tel que le vostre, qui vault mieulx mille fois
Que l'argent deu par vous en conscience;
Car estimer on peut l'argent au poids,
Mais on ne peut (et j'en donne ma voix)
Assez priser vostre belle science.

La réplique de Clément Marot est plaisante :

Mes créanciers qui de dizains n'ont cure,
Ont leu le vostre, et sur ce leur ay dict :

« Sire Michel, sire Bonaventure,
« La sœur du roy a pour moy faict ce dict.»
Lors eulx cuydant que je fusse en crédict
M'ont appelé monsieur, à cry et cor,
Et m'a valu vostre escript autant qu'or;
Car promiz ont, non-seulement d'attendre,
Mais d'en prester, foy de marchand, encor,
Et j'ay promiz, foy de Clément, d'en prendre.

C'est probablement cet hommage poétique, rendu par Marguerite au talent de Marot, qui a donné lieu à tous les contes absurdes de Lenglet-Dufresnoy et de ses héritiers (*voir ci-dessus*).

§ II.

CONTES ET NOUVELLES.

Les Nouvelles de la reine de Navarre parurent pour la première fois, sans le nom de l'auteur, sous le titre suivant : *Histoire des Amans fortunez, dédiée à l'illustre princesse, madame Marguerite de Bourbon, duchesse de Nivernois, par Pierre Boistuau dit Launay, Paris, G. Gilles*, 1558; *in*-4° *de xïx et* 184 *f*. Cette édition, la plus rare de toutes, ne contient que 67 nouvelles, non divisées en journées, et leur texte présente un grand nombre de variantes remarquables.

La seconde édition (première complète) est intitulée : *l'Heptameron des nouvelles de très-illustre et très-excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre, remis en son vray ordre, etc...., dédié à.... Jeanne de Foix* (d'Albret) *royne de Navarre, par Claude Gruget; Paris, B. Prevost, Caveillier ou V. Sertenas*, 1559, *in*-4° : vend. 48 fr. en 1832. Autres éditions : Paris, V. Sertenas ou G. Robinot, 1560, in-4°; — *sans ind. de lieu*, 1560, in-16; — Paris, G. Robinot, 1561; — Lyon, 1561.

in-16; — Paris, 1567, in-16, vend. 57 fr. d'Hangard; — Lyon, L. Cloquemin, 1572, in-16; — Paris, M. de Roigny, 1574, in-16; — Paris, G. Robinot, 1578, in-4°; — Lyon, L. Cloquemin, 1578, in-16; — Paris, G. Buon, 1581, in-16; — *sur l'imprimé à Paris* (Hollande), 1698, 2 vol. pet. in-12; — Berne, 1780 - 81, 3 vol. in-8°, fig. de Freudenberg. Cette édit. vaut ord. 72 fr., vend. 121 fr. Bozerian, et même jusqu'à 229 fr. *mar. bl.* d'Ourches et 200 fr. en 1814. Quelques exempl. ont des titres refaits en taille-douce à la date de 1792 et valent même prix.

Toutes les éditions que je viens de mentionner ont conservé le style original de l'auteur. Je ne parlerai point de celles, où les contes ont été maladroitement retouchés et *mis en beau langage*; elles sont quelquefois portées à des prix assez élevés, lorsqu'elles sont ornées des belles figures de Rom. de Hooge.

Dans une introduction, qu'elle nomme *Préface,* la reine de Navarre suppose que plusieurs personnes s'étaient rendues, le premier jour de septembre, aux sources de Caulderets, dans les Pyrénées, « les uns pour boire de l'eau, » les aultres pour s'y baigner et les aultres pour prendre de » la fange; qui sont choses si merveilleuses que les mala- » des abandonnez des médecins s'en retournent tous gué- » ris. » Au bout de trois semaines vinrent des pluies si extraordinaires « qu'il sembloit que Dieu eust oublié la » promesse qu'il avoit faicte à Noé de ne destruire plus le » monde par eau; car toutes les cabanes et logis dudict » Caulderets furent si remplis d'eau, qu'il fut impossible » d'y demeurer. » Quelques baigneurs sont emportés par la rapidité des torrents qu'ils essayent de franchir, d'autres se réfugient chez des *bandoliers* (bandits) qui les attaquent au milieu de la nuit, d'autres se perdent dans les montagnes et sont mangés par les ours. Les gentilshommes, dames et damoiselles qui restent encore en vie, après avoir échappé à tant d'accidents, parviennent à se rejoindre, au nombre de dix, à l'abbaye de *Nostre-Dame de Serrance*; et là, pendant dix jours que doit durer la construction d'un pont qu'on leur bâtit pour traverser la rivière de Gave, ils forment le projet de se raconter, cha-

que jour, chacun une *histoire*, pour les aider à passer le temps.

La princesse avait l'intention de faire, comme Bocace, un *Décameron*, c'est-à-dire, cent nouvelles divisées en *dix journées*; mais on a donné le nom d'*Heptameron* au recueil de Marguerite, parce qu'elle n'a pu en achever que *sept journées* et deux contes de la huitième, ce qui fait un total de soixante-douze nouvelles. On prétend que les vingt-huit autres n'ont jamais existé, quoique ce livre soit annoncé quelquefois sous le titre de *Décameron*, comme dans le catalogue du président De Thou.

Des aventures galantes de gentilshommes, de prêtres et de cordeliers, des séductions de jeunes filles encore novices et des stratagêmes ingénieux et plaisants employés pour tromper les tuteurs et les maris jaloux, voilà quels sont à-peu-près les sujets de la plûpart des contes que se débitent tour-à-tour les interlocuteurs de *Nostre-Dame de Serrance*. Quelques critiques chagrins et atrabilaires n'ont vu dans ces joyeusetés gauloises qu'un impur ramas d'aventures obscènes et d'impiétés révoltantes; d'autres, plus modérés, y ont fait remarquer une morale peu sévère cachée sous une apparence de simplicité et de piquante naïveté; d'autres enfin, pour couper court, n'ont trouvé rien de mieux que de se ranger de l'avis de ceux qui pensent que ces nouvelles n'ont jamais été composées par la reine de Navarre (1). Mais aucun des accusateurs de Marguerite n'a voulu sans doute prendre la peine de lire les sages réflexions et souvent les pensées philosophiques que l'auteur a soin de faire découler de ses contes, à la fin de

(1). Sorel est de ce nombre, (*voir* Rem. sur le XIIIe liv. du *Berger extravagant*). Si cette hypothèse avait la moindre vraissemblance, comment Claude Gruget, qui avait été valet-de-chambre de Marguerite, aurait-il pu dire, dans sa dédicace de l'*Heptameron* à Jeanne d'Albret : « je ne me fusse ingéré, madame, vous présenter » ce livre des *Nouvelles de la feue royne, vostre mère*, si » la première édition n'eust *obmis ou celé son nom?* »

chacun desquels s'établit toujours entre les auditeurs une longue conversation, où la vieille dame Oysille qui *donne* si souvent *pasture à son âme de quelque leçon de la Saincte-Escriture,* ne manque jamais de rappeler le respect dû aux bonnes mœurs et à la religion.

J'avouerai bien qu'il y a des lignes et des expressions d'un tel abandon qu'elles ne peuvent être offertes à des oreilles que l'on veut garder pures, remarquons cependant, avec un judicieux écrivain de nos jours (1), que » les mots n'avaient encore rien reçu de la corruption des » mœurs; ils étaient entendus sans danger, parce qu'ils » étaient proférés sans perversité. Mais à mesure que les » habitudes publiques s'altéraient, le langage perdait de » sa candeur. C'étaient les mêmes mots; mais la corruption » de l'esprit leur attribuait une signification nouvelle; et » c'est ainsi que la naïveté même, ce caractère antique » d'une langue vierge, devenait un péril et comme un » scandale pour un peuple devenu savant et poli. »

Ce qui semblerait aussi justifier Marguerite d'Angoulême, que nous avons vue si grave, de la manière un peu légère de ses contes, c'est qu'elles les composa, selon De Thou, dans un âge peu avancé *(ad juvenilem ætatem).* Et puis » il y a d'étranges inégalités dans l'âme humaine, » dit Bayle, et beaucoup de disparates entre le cœur et » l'esprit. Tel a plus de pureté dans le cœur et dans les » mœurs, que dans la langue et que dans la plume. Un » autre a le cœur gâté . . . . et en même temps un dégoût » extrême pour les contes de Bocace . . . . voilà le tour de » son esprit, son goût ne va pas plus loin. »

L'on sait que Boileau avait en vue les contes de la reine de Navarre, lorsqu'il écrivait ces deux vers de sa boutade contre les femmes :

Et tous ces vieux recueils de satires naïves,
Des malices du sexe immortelles archives.
(*Satire X.*)

---

(1) M. Laurentie : voir la *note* préliminaire de la chro-

L'on sait aussi que ces contes ont fourni au bon La Fontaine les ornements de quelques-uns des siens, ainsi que le sujet ingénieux de *la Servante Justifiée*, (voir la Nouv. XLV).

Il y a dans l'*Heptameron* des nouvelles, qui ne sont pas tout-à-fait des contes, et où se trouve un certain fonds de vérité que l'on peut appuyer quelquefois du témoignage des historiens. Parmi ces anecdotes, il en est une toute personnelle à Marguerite elle-même et dont Brantôme, et Varillas après lui, nous confirment l'authenticité : il y est question de l'amiral de Bonnivet, qui ayant reçu la cour de François Ier dans une de ses terres, eut la hardiesse de s'introduire la nuit, par une trappe, dans la chambre de la princesse; mais elle se défendit si bien que l'amiral se retira avec » son visage tout sanglant » d'esgratigneures et de morsures qu'elle lui avoit faictes, » dont le sang sailloit sur la belle chemise, qui estoit » plus sanglante que dorée. » Marguerite indignée avait l'intention de s'en venger : « je feray en sorte vers mon » frère, disait-elle, que sa teste sera tesmoin de ma » chasteté; » mais elle y renonça, sur les bonnes et sages observations de Mme de Châtillon, sa dame-d'honneur. La reine de Navarre s'est cachée, dans son récit (*Nouv. IV*), sous le nom d'une princesse de Flandre.

Les divers lieux qu'habita tour-à-tour notre Marguerite servent souvent de théâtre aux personnages de ses contes, et parmi ces différents pays l'Angoumois n'a point été oublié. La trente-troisième nouvelle, intitulée *Abomination d'un prestre incestueux*, etc., a pour sujet un crime bien épouvantable qui se passa dans les environs de Cognac, où était alors Charles d'Orléans, père de notre illustre conteuse. La jeune sœur du curé de Cherves se trouva grosse, on ne sut comment, *sinon que ce fust œuvre du Sainct-Esprit*; elle était *sage* et le prêtre *sainct homme*, et l'on cria au miracle. Le comte envoya un maître des

---

nique, intitulée *le Bon Chevalier sans paour et sans reprouche*, Paris, 1829, in-18.

requêtes et un aumônier pour vérifier le fait, et en leur présence, sur la fin d'une messe, le curé s'approchant de sa sœur et lui présentant le *Corpus Domini* (1), lui dit : « Comment donc est-il possible que tu sois grosse et demeurée vierge? » — « Je prends, répondit-elle, le corps de notre Seigneur icy présent à ma damnation, devant vous, messieurs, *et vous, mon frère*, si jamais homme m'attoucha *non plus que vous.* » Le comte, à qui l'on rapporta le serment de la pauvre fille, devina l'amphibologie de ces derniers mots, *non plus que vous*, et l'abominable prêtre, ayant *confessé sa meschanceté*, fut brûlé vif avec sa malheureuse victime.

Cette anecdote n'est pas si gaie que l'histoire de ce cordelier d'Angoulême, nommé de Valles, qui disait en pleine chaire qu'il valait beaucoup mieux battre son père ou sa mère, que de battre sa femme; « car si vous battez vostre père ou vostre mère, on vous envoyera pour pénitence à Rome; mais si vous battez vostre femme, elle et toutes ses voisines vous envoyeront à tous les diables, c'est-à-dire, en enfer..... de Rome on revient ordinairement, mais d'enfer, ah! on n'en revient point, *nulla est redemptio.* » Le cordelier s'étant bientôt aperçu que depuis qu'il avait pris la défense du sexe féminin, les maris d'Angoulême ne pouvaient plus venir à bout de leurs chastes moitiés, y remédia ainsi, en *accomparant les femmes aux diables*, dans un autre de ses sermons : « ... quant aux diables, en leur monstrant la croix, ils s'enfuyent, et les femmes tout au rebours, c'est cela qui les apprivoise..... mais sçavez-vous que vous y ferez, bonnes-gens? quand vous verrez que vos femmes vous tourmenteront ainsi sans cesse, comme elles ont accoustumé, desmanchez la croix et du manche chassez-les au loin.... et verrez que tout ainsi

---

(1) Le curé prétendit, dans sa justification, qu'il n'avait pas été *si hardy* que de présenter *le corps de nostre Seigneur*, mais qu'il s'était servi *d'un pain non sacré, ne bénit.*

» que l'on chasse le diable en vertu de la croix, aussi » chasserez-vous et ferez taire vos femmes en la vertu du » manche de ladicte croix, pourveu qu'elle n'y soit plus » attachée. » *(Nouv. XLVI.)*

Marguerite avait l'habitude de dicter à ses secrétaires ses productions en vers ou en prose, tout en se livrant à des ouvrages d'aiguille et de tapisserie; et souvent aussi elle les composait *dans sa litière en allant par pays*, et c'était la grand'mère de Brantôme, l'une de ses dames-d'honneur, qui *lui tenoit l'escritoire*. (*Brantôme.*)

Le même historien nous apprend « que la reine mère » et madame de Savoye, estant jeunes, se voulurent mes- » ler d'en escrire des nouvelles à part, à l'imitation de la » dicte reyne de Navarre, sçachant bien qu'elle en fai- » soit; mais quand elles eurent veu les siennes, elles eu- » rent si grand despit des leurs, qui n'approchoient nul- » lement des aultres, qu'elles les jetèrent dans le feu et » ne les voulurent mettre en lumière. »

§ III.

AUTRES OUVRAGES.

On conserve à la Bibliothèque du Roi, trois volumes in-folio des *Lettres* manuscrites de Marguerite de Valois (*Biogr. univ.*), parmi lesquelles il doit s'en trouver de fort intéressantes pour l'histoire de son époque.

On a imprimé à la suite de deux éditions du *Miroir de l'âme pécheresse*, Paris, A. Augereau, 1533, pet. in-8°, et Lyon, Le Prince, 1538, même format, un petit ouvrage intitulé: *Briefve doctrine pour deuement escripre selon la propriété du langaige françoys*. Je ne puis affirmer si cet opuscule est de notre Marguerite.

Je trouve dans Brantôme que les *belles devises*, gravées sur les joyaux donnés par François Ier à madame la comtesse de Châteaubriant, avaient été composées par la reine de Navarre. *(Dames galantes.)*

Bayle dit que quelqu'un avait marqué de sa main, sur un exemplaire du *Tombeau de Marguerite*, que cette princesse était « l'auteur d'un livre intitulé, *les Médita-* » *tions pieuses de l'âme chrestienne*, qui fut traduit en » anglois par la reine Elizabeth et imprimé à Londres, « in-8°, l'an 1548. » Le savant et infatigable M. Brunet n'a point oublié, dans ses *Nouvelles recherches bibliographiques*, de mentionner ce volume, de la plus grande rareté, qui s'est vendu jusqu'à 9 liv. 10 sh. 6 d. à Londres, en décembre 1801, et 8 liv. Dent, en 1827. En voici le véritable titre en vieil anglais : *A godly medytacyon of the christen sowle... compyled in Frenche by Lady Margarete, Quene of Navarre; and aptely translated into Englysh by the ryght vertuose Lady Elizabeth, daughter to our late soverayne, Kyng Henri the VIII. — Imprinted in the yeare of our Lorde, 1548, in Apryll*; pet. in-8°. Comme je n'ai jamais vu ce livre anglais, je n'émettrai aucune conjecture sur le texte français original.

On connaît un roman réimprimé plusieurs fois, sous le titre d'*Histoire de Marguerite de Valois* (par Mlle de La Force), 1696 et autres éditions; il roule presque tout entier sur les amours de notre princesse avec le connétable de Bourbon. L'auteur d'un autre roman, intitulé *Histoire secrète du Connétable de Bourbon* (par Baudot de Juilly), 1696, renchérit encore sur cette idée en donnant à Marguerite un amour égal à celui qu'elle inspire à ce prince, tandis qu'au contraire l'histoire nous apprend que, pendant son veuvage, et lors de la captivité de son frère à Madrid, elle rejeta la proposition que Charles-Quint lui fit de la marier avec le connétable, traître envers sa patrie et son roi. (Voir *Hil. de Coste).*

Il existe aussi une rapsodie grossière et digne des halles, publiée par le chevalier de Mouhy; ce sont *les Mille et une faveurs, contes de cour, tirés de l'ancien gaulois par la reine de Navarre*, Londres, 1740, 8 vol. in-12 et autres éditions.

Dans un catalogue imprimé à la suite des *Maximes morales et politiques tirées de Télémaque, par Louis-Auguste, Dauphin, (Paris, 1814, in-18)*, le libraire Royez parle

d'une *Notice sur la reine de Navarre*, in-12, qu'il mentionne comme rare et dont il n'indique ni le lieu, ni la date.

Voilà tout ce que j'ai pu *compiler* de plus intéressant sur la vie et les ouvrages de Marguerite d'Angoulême. Il y a bien encore quelques anecdotes, qui la concernent, dispersées dans les historiens de son temps et particulièrement dans Brantôme; mais je les ai trouvées d'une trop faible importance pour mériter d'être recueillies dans un opuscule de ce genre. Cependant (oserai-je le dire?) ce petit écrit, bien imparfait sans doute, est peut-être ce qu'il y a jusqu'à ce jour, de moins incomplet sur notre illustre compatriote.

EUSÈBE CASTAIGNE,
Bibliothécaire de la ville d'Angoulême.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE.

POÈTES DE LA FAMILLE DE MARGUERITE.

1° CHARLES D'ORLÉANS (grand oncle de Marguerite), né à Paris en 1391 et mort à Amboise en 1465, fils de Louis d'Orléans, comte d'Angoulême et de Valentine de Milan, n'a jamais été lui-même comte d'Angoulême, comme l'a avancé M. Roquefort dans la *Biographie universelle*; mais l'Angoumois fut administré en son nom, pendant la captivité de son frère Jean, dit le Bon.

Les *Poésies de Charles d'Orléans* ont été publiées pour la première fois à Grenoble, en 1803, in-12, par M. P. V. Chalvet, d'une manière assez incomplète et fautive, l'éditeur ayant négligé de conférer son manuscrit avec ceux des bibliothèques de Paris. L'abbé Sallier avait fait connaître ces poésies, dès 1734, par des *observations* insérées dans le 13me volume des *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres.*

On sait par cœur ce joli *Rondel* sur le *Renouveau :*

Le Temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderie,
De soleil luisant, clair et beau;
Il n'y a beste, ni oiseau
Qu'en son jargon ne chante ou crie :
Le Temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolie
Gouttes d'argent d'orfavrerie;
Chacun s'habille de nouveau :
Le Temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Charles d'Orléans ayant été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, charmait aussi les ennuis de sa captivité par la culture de la poésie anglaise; et M. G.-W. Taylor a fait imprimer, à petit nombre, pour les membres du *Roxburghe club*, l'ouvrage suivant : *Poems written in english by Charles, duke of Orléans, during his captivity in England, after the battle of Azincourt. London*, 1827, *in*-4°.

2° Jean dit le Bon (aïeul de Marguerite), comte d'Angoulême, né à Orléans, le 26 juin 1404, et mort à Cognac, le 30 avril 1467.

Il y a quelques poésies de ce prince dans un manuscrit qui contient celles de son frère Charles d'Orléans.

Il est aussi l'auteur d'un recueil de préceptes latins, qu'il avait composé et écrit de sa main pendant sa longue captivité en Angleterre, et intitulé *le Caton moralisé*. A son retour, il fit présent de ce précieux manuscrit aux chanoines d'Angoulême, qui l'attachèrent avec une petite chaîne de fer dans le chœur de la cathédrale, où on le conserva jusqu'en 1562; à cette époque, il fut probablement détruit par les protestants, qui ravagèrent la basilique et violèrent le tombeau du comte. (Voir *La vie de très-illustre et vertueux Prince Jean, comte d'Angoulesme, par Jean Duport, Angoulesme*, 1589, *ou* 1602, *pet. in*-4°.)

Un certain *Odo de Fouilliaco*, précepteur du comte Jean, avait déjà compilé un recueil, qui dut probablement donner l'idée de celui de son élève. Ce manuscrit, trouvé dans le seizième siècle au château de Loches, était dédié au comte lui-même et ainsi intitulé : *Flos florum compilatus ex sacris dictis doctorum Ecclesiæ et moralium Philosophorum.* (Voir *ibid.*)

3° François Ier (frère de Marguerite), roi de France, né à Cognac, le 12 septembre 1494.

Parmi les ballades, dixains, huitains, quatrains, épitaphes et chansons de ce monarque, se trouve une *Epitre* un peu obscure, adressée à sa maîtresse, *Mademoiselle d'Heilli*, depuis duchesse d'Etampes; il y parle longuement de sa défaite de Pavie, des ennuis de sa captivité et de son vif désir de rejoindre son *amie*, et il s'écrie :

« *Si libre suis, nos jours ensemble userons !* »

Il les usa pourtant avec bien d'autres.

4° Henri II (neveu de Marguerite), roi de France : dix *Vers à Diane de Poitiers* sont écrits de la main de ce prince, dans un manuscrit de la Bibliothèque royale, fonds de Béthune, n° 8664.

5° Charles IX (petit-neveu de Marguerite), roi de France. L'une des petites pièces de vers qu'il adressait à Ronsard est digne de ce poète :

L'art de faire des vers, dust-on s'en indigner,
Doit estre à plus haut prix que celui de régner.
Tous deux également nous portons des couronnes :
Mais roi, je les reçus; poète, tu les donnes.
. . . .

On a publié, en 1625, *La Chasse royale, composée par Charles IX*, Paris, in-8°. Parmi les poésies de ce prince, on distingue une chanson sur sa maîtresse Marie Touchet et cet impromptu sur la famille de Guise :

François premier prédit ce point,
Que ceux de la maison de Guise
Mettroient ses enfants en pourpoint,
Et son pauvre peuple en chemise.

6° MARGUERITE DE VALOIS (petite-nièce de Marguerite d'Angoulême), première femme de Henri IV : ses intéressants *Mémoires* (Paris, 1628, in-8°, et autres éditions), ont fait oublier ses poésies, parmi lesquelles on lit des vers sur la mort d'Aubiac, son amant, pendu à Aiguesperses.

7° JEANNE D'ALBRET (fille de Marguerite), reine de Navarre : elle avait composé plusieurs pièces de vers, dont on ne connaît guère que ses sonnets adressés à Du Bellay, et l'impromptu qu'elle fit en visitant l'imprimerie de Robert Estienne.

8° HENRI IV (petit-fils de Marguerite), roi de France et de Navarre : il est l'auteur de *Charmante Gabrielle* et de quelques autres chansons.

Il avait traduit, à onze ans, les cinq premiers livres des *Commentaires de César*.

9° HENRI (bâtard de Valois), fils naturel de Henri II, grand prieur de France et duc d'Angoulême, mort en 1586. Il rimait de temps en temps; il a fait un sonnet en l'honneur de Du Bartas.

Un autre bâtard de Valois, lui aussi duc d'Angoulême, CHARLES, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, a laissé des mémoires connus sous le titre de *Mémoires du duc d'Angoulême*, (Paris, Barbin, 1667, in-12, et réimpressions).

Cette petite nomenclature poétique et littéraire de la famille de Marguerite d'Angoulême, nomenclature que nous aurions pu remonter plus haut et descendre par Henri IV, jusqu'au roi Louis XVIII, prouve que nos princes français ont toujours cherché à éviter l'application de cette vieille sentence du poète Eustache Deschamps :

Roy sans Lettres comme un asne seroit.

---

m viij c
xxx
vij.



